



**La maintenance,  
une étape clé pour pour accroître  
la sécurité des travailleurs**



## La maintenance, une étape clé pour accroître la sécurité des travailleurs

La maintenance d'un équipement antichute vous assure :

- Le respect de la réglementation
- La confiance de vos utilisateurs

Et optimise :

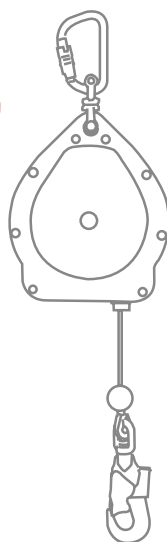
- La fiabilité en minimisant le risque d'accident
- La disponibilité en réduisant les pertes de productivité
- La longévité en augmentant ainsi sa rentabilité

### Pour nos produits constitués principalement de textiles (harnais, langes, enrouleurs à rappel automatique<sup>1</sup>) :

La longévité maximale a été définie à 10 ans à compter de la date de fabrication du produit. Ceci exclut les facteurs environnementaux<sup>2</sup> et les conditions particulières d'utilisation<sup>3</sup> des équipements antichute. Il est obligatoire de faire réaliser une inspection annuelle par une personne compétente<sup>4</sup> (formée à l'inspection des EPI).

### Pour nos produits constitués principalement de métal (enrouleurs à rappel automatique à câble, mousquetons) :

Nous n'indiquons pas de notion de longévité pour nos produits constitués principalement de métal. L'utilisation peut être illimitée à condition que le produit soit contrôlé chaque année par une personne compétente lors de l'inspection annuelle. En cas de doute ou d'endommagement, il faut envoyer le matériel à un centre de service Honeywell ou à l'usine pour inspection et/ou réparation. Pour les produits non soumis à maintenance (non applicable), la longévité maximale est de dix ans.<sup>2,3</sup>



1. À l'exception de la sangle de 6 m Miller Falcon: remplacement du jeu de sangles tous les 5 ans à compter de sa date de fabrication. Il reste obligatoire de faire réaliser un contrôle annuel par un expert auprès d'un centre de service Honeywell ou à l'usine.
2. Contact avec des produits chimiques, mauvaises conditions de stockage, exposition à des sources de forte chaleur (supérieures à 50°C), à des rayonnements ultraviolets, à l'abrasion, etc.
3. Détérioration du produit, arrêt de chute, déformation mécanique, en cas de chute, usure prématurée, intensité d'utilisation et mauvaises conditions d'utilisation. Dans tous les cas, nos produits doivent être contrôlés chaque année.
4. Une personne qui a suivi avec succès une formation relative à l'inspection et qui dispose d'un certificat d'inspection en cours de validité.

Dans tous les cas, nos produits doivent être contrôlés chaque année.

**MILLER**  
by Honeywell

**ANTEC**

# Les centres de service Honeywell

Vous cherchez un partenaire pour la maintenance de vos équipements antichute ?

Honeywell offre aux utilisateurs de ses produits un service local et rapide d'inspection, de réparation et de maintenance des dispositifs au travers d'un réseau de partenaires agréés.

Les centres de service Honeywell sont formés puis certifiés par nos techniciens.

Ils disposent des pièces détachées nécessaires à la réparation et à la maintenance des équipements Honeywell conformément au guide de maintenance.



**Pour connaître le centre de service le plus proche, contactez notre support téléphonique TECHNISERV :**

 **TECHNISERV EUROPE NORD**

 **TECHNISERV EUROPE SUD**

## **TECHNISERV EUROPE NORD**

Tél. : +49 49 (0) 9281 83 02 205

Fax : +49 (0) 9281 36 26

E-mail : [techniservnorth.hsp@honeywell.com](mailto:techniservnorth.hsp@honeywell.com)

## **TECHNISERV EUROPE SUD**

Tél. : + 33 (0)2 48 52 40 42

Fax : + 33 (0)2 48 52 40 76

E-mail : [techniserv.hsp@honeywell.com](mailto:techniserv.hsp@honeywell.com)



**TECHNISERV est également à votre service pour toutes les questions concernant :**

La préconisation de produit liée à une application ou à un secteur d'activité

Toute demande technique sur les produits antichute

La demande de produits spécifiques

La certification de produits et normes

La demande sur les notices d'utilisation / fiches techniques

**Ensemble vers plus de sécurité** – Construire une culture durable de la sécurité qui incite les employés à faire d’eux-mêmes le choix de la sécurité :  
[www.honeywellsafety.com](http://www.honeywellsafety.com)

## **HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**

### **FRANCE**

#### **Honeywell Safety Products France SAS**

Immeuble Edison Paris Nord 2  
33, rue des Vanesses – CS 55288 Villepinte  
95958 Roissy CDG Cedex  
Tél. : +33 (0)1 49 90 79 79  
Fax : +33 (0)1 49 90 71 04  
Email : [info-france.hsp@honeywell.com](mailto:info-france.hsp@honeywell.com)

### **BELGIQUE**

#### **Honeywell Safety Products Benelux BV**

Hermeslaan 1H  
1831 Diegem  
Tél. : +32 (0)2 728 2117  
Fax : +32 (0)2 728 2396  
Email : [info-benelux.hsp@honeywell.com](mailto:info-benelux.hsp@honeywell.com)

### **INTERNATIONAL**

#### **Honeywell Safety Products Europe SAS**

Immeuble Edison Paris Nord 2  
33, rue des Vanesses – CS 55288 Villepinte  
95958 Roissy CDG Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 49 90 79 79  
Fax : +33 (0)1 49 90 71 04  
Email : [info-export.hsp@honeywell.com](mailto:info-export.hsp@honeywell.com)

### **Pour toute question technique**

#### **Techniserv**

Tél. : + 33 (0)2 48 52 40 42  
Fax : + 33 (0)2 48 52 40 76  
Email : [techniserv.hsp@honeywell.com](mailto:techniserv.hsp@honeywell.com)

The Honeywell logo is displayed in a bold, red, sans-serif font.